

Ministère chargé de  
l'environnement

**Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Aménagement des abords du Lycée Les Fontenelles, sur la commune de Louviers (27).

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2 | 0 | 0 | 0 | 3 | 5 | 6 | 6 | 5 | 0 | 0 | 1 | 3 | 8

Forme juridique

Communauté d'agglomération

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

| N° de catégorie et sous catégorie  | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (CPE, IOTA, etc.))  |
|--|--|
| 41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.<br>a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus. | Le projet consiste en l'aménagement d'un pôle d'échange multimodal aux abords du Lycée Les Fontenelles sur la commune de Louviers avec :<br>- 12 places pour les bus scolaires<br>- 1 place pour les bus de ville<br>- 73 places pour les véhicules légers<br>- 2 places pour les personnes à mobilité réduite<br>- 6 dépose minute<br>- 2 places de Taxis |

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le présent projet concerne la création d'un pôle d'échange au niveau des abords du Lycée Les Fontenelles (27). Les principaux aménagements prévus sont les suivants :

- un giratoire desservant l'Avenue du Maréchal Leclerc, la Rue du Petit Frontin, la Rue de Beaulieu, la Rue des Fougères et le Chemin des Fontenelles.
- une grande esplanade aux abords de l'Avenue du Maréchal Leclerc.
- de larges trottoirs avec des zones de plantations à l'ouest du projet, au niveau du chemin des Fontenelles.
- une voirie pour les bus au niveau du virage du Chemin des Fontenelles.

- Au total, ces aménagements permettront l'emplacement de : 12 places bus scolaires, 1 bus de ville, 73 véhicules légers, 2 places pour les personnes à mobilité réduite, 6 Dépose Minute, 2 places de taxis

Le projet est réalisé sur une zone accueillant déjà les 12 bus scolaires, le bus de ville et un parking de 90 places; il ne s'agit donc pas de création de stationnements mais d'un réaménagement.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet de pôle d'échange a pour objectif de définir une nouvelle organisation des déplacements aux abords du Lycée des Fontenelles. Il s'intégrera parfaitement dans la trame urbaine existante. L'accès aux différents modes de déplacement (bus, voiture, marche) sera optimisé. L'objectif des aménagements prévus est également de promouvoir l'utilisation des transports en commun. Ainsi, le trafic entre les différents modes de transport sera régulé et l'usage des transports collectifs amélioré.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le chantier d'aménagement des abords du lycée est prévu pour une durée d'environ 10 mois. Les travaux impactant l'accès au lycée ainsi que la dépose des élèves seront réalisés pendant les vacances scolaires afin de minimiser les impacts.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Une fois les différents aménagements réalisés, le pôle d'échange disposera de 96 emplacements répartis de la manière suivante :

- 12 places pour les bus scolaire
- 1 place pour les bus de ville
- 73 places pour les véhicules légers
- 2 places pour les personnes à mobilité réduite
- 6 places pour les "dépose minute"
- 2 places pour taxis

L'usage du pôle d'échange permettra de réduire le nombre de stationnement gênant sur la RD 133 et le Chemin des Fontenelles. Les larges trottoirs prévus pour les piétons apporteront une sécurité non négligeable et un accès au lycée facilité. Enfin, la grande esplanade facilitera l'insertion paysagère du pôle d'échange, rendant ainsi le projet plus agréable pour les riverains.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**  
**La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).**

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques                                       | Valeur(s)  |
|--|--|
| Aménagement des abords du Lycée des Fontenelles (emprise totale) | 9159 m2  |
| Nombre de place de parking                                       | 96 places : 12 pour les bus scolaire ;1 pour les bus de ville ; 73 pour les véhicules légers ; 2 les personnes à mobilité réduite ; 6 pour les "dépose minute" et 2 pour les taxis |
| Aménagement de giratoires  | 1 giratoire  |

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Avenue du Maréchal Leclerc et Chemin des Fontenelles, 27400 LOUVIERS

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>** Long. 1° 9' 22" 95 Lat. 4° 9' 12" 40

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui  Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?   |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La ZNIEFF de type I la plus proche est "La mare Saint Lubin", située à environ 1 km au nord-ouest de la zone de projet.<br>La ZNIEFF de type II la plus proche est nommée : "La forêt de Bord, la forêt de Louviers, le bois Saint-Didier". Elle se situe à environ 250 m au nord-ouest de la zone de projet.   |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'arrêté de protection de biotope le plus proche se situe à environ 8,5 km au nord-ouest du projet. Il s'agit du site "La mare Asse".   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande se situe à environ 21 km de la zone de projet.<br>La réserve naturelle régionale "Côte de la Fontaine" se situe à 33 km.<br>La réserve naturelle nationale "Marais Vernier" se situe à 50 km.   |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Louviers appartient au Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier national dans l'Eure. Ce dernier a été approuvé par arrêté préfectoral le 26 avril 2012 et concerne les routes suivantes : A13, A29, A131, A154, N12, N13 et N154.<br>La commune de Louviers est traversée par l'autoroute A154. Cette dernière se situe à environ 1,5 km de la zone du projet.   |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun bien n'est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en Normandie.<br><br>Sur la commune de Louviers, 5 monuments historiques sont recensés : Eglise Notre-Dame ; Couvent des Pénitents ; Château Saint-Hilaire ; Prieuré Saint-Lubin et Maison en Pans de bois. Le MH le plus proche est la Maison en Pans de bois, située à environ 850 m du projet d'aménagement. Il se situe donc en dehors de toute zone de protection au titre des abords de monuments historiques. |

|   |                                     |                                     |  |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation n'est située à moins de 1,5 km du projet.   |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Louviers appartient au PPRN Inondation Eure aval, approuvé le 19 septembre 2003. Toutefois, la zone de projet se situe à 1 km de toute zone de protection.<br><br>La commune de Louviers n'appartient à aucun PPRT.  |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site BASIAS ou BASOL n'est identifié à moins de 500 m du projet.   |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Louviers est située dans la zone de répartitions des eaux souterraines 03001 : Albien.   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le périmètre de protection rapproché (PPR) le plus proche du présent projet est situé à 1,7 km au sud-est. Il s'agit du PPR du captage AEP de la commune de Pinterville.   |
| Dans un site Inscrit ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site inscrit "Les falaises de l'Andelle et de la Seine" est situé à 4,3 km à l'est de la zone de projet. Il s'agit du site inscrit le plus proche.  |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>   |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Dans un périmètre de 20 km autour de la zone de projet, sont recensées :<br>- 1 Zone de Protection Spéciale (ZPS) : Terrasses alluviales de la Seine, à 7,1 km.<br>- 7 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) : Vallée de l'Eure à 1 km ; Boucles de la Seine amont d'Amfreville à Gaillon à 4,5 km ; Iles et berges de la Seine dans l'Eure à 5,3 km ; Vallée de l'Iton au lieu-dit Le Hom à 8,9 km ; Iles et berges de la Seine en Seine-Maritime à 12,3 km ; Boucles de la Seine amont, Coteaux d'Orival à 15,1 km ; Boucles |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sites classés les plus proches sont :<br>- Le Cèdre du Liban à Louviers, situé à 1,5 km<br>- Le Vallon de Becdal à Acquigny, le Mesnil Jourdain, situé à 1,7 km.<br><br>Au total, dans un périmètre de 20 km, 29 sites classés sont recensés.  |

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne nécessite pas de prélèvements d'eau.   |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Il y aura environ 7 000 m <sup>3</sup> de déblais évacués. A affiner en phase PRO lorsque les cubatures déblais / remblais seront étudiés plus finement en 3D.<br>Cependant, il n'y aura pas de travaux de terrassements conséquents, notamment des aménagements souterrains.       |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est situé dans un milieu très urbain. Les aménagement seront donc réalisés sur des surfaces déjà urbanisées et ne dégraderont donc pas la biodiversité.<br>De plus, l'augmentation de la végétalisation prévue aux abords du pôle d'échange améliorera le cadre paysager. |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 1 km du projet. Il s'agit de la ZSC de la Vallée de l'Eure. Le projet étant situé uniquement en milieu urbain, il n'a aucun impact négatif avec les habitats et espèces recensés dans le Formulaire Standard de Données de ce site.   |

|                  |  |  |  |   |
|------------------|--|--|--|---|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | Le projet est en dehors de toute zone à sensibilité particulière.   |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | Les aménagements réalisés pour la construction du pôle d'échange se feront sur des espaces déjà imperméabilisés et urbanisés.<br>De plus, d'après le plan de zonage du Plan Local d'Urbanisme de Louviers approuvé le 1er avril 2016, un emplacement réservé a été attribué aux parcelles correspondantes au projet sous le nom "création du pôle multimodal".<br>Aucun espace naturel, agricole, forestier ou maritime ne sera détruit au profit du pôle d'échange.                                |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | La commune de Louviers appartient au PPRN Eure aval, approuvé le 19 septembre 2003, relatif au risque inondation. Néanmoins, le projet de pôle d'échange se situe à plus d'un kilomètre des zones d'aléas définies dans le PPR. Les contraintes liées au PPR seront prises en compte par le maître d'ouvrage.   |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | D'après les données du département de l'Eure, le trafic moyen journalier annuel sur la RD133 était d'environ 4600 véhicules sur la RD 133 en 2013.<br>Les travaux ayant pour vocation la création d'un pôle multimodal et de diminuer la part des voitures au profit des bus, vélos et piétons.   |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | En phase chantier, les engins de chantier seront source de nuisances sonores mais couvert par le bruit du trafic et compensées par la baisse de la circulation par la mise en place d'une déviation<br>A terme, les nuisances seront atténuées par la mise en oeuvre d'un revêtement neuf.<br>Le projet étant situé aux abords de la route départementale D133, les nuisances sonores perçues par les riverains sont déjà importantes puisque le contexte urbain est déjà particulièrement bruyant. |

|                  |   |  |  |
|------------------|---|--|--|
|                  | <p>Engendre-t-il des odeurs ?<br/>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>              | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>En phase de chantier, les moteurs des engins peuvent être susceptibles d'engendrer des odeurs.<br/>En phase d'exploitation, les nuisances olfactives seront similaires à ce qu'engendre le trafic actuellement.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des vibrations ?<br/>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                    | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>En phase de chantier, les engins de travaux pourront être sources de vibration, mais ils seront limités dans le temps.<br/>En phase d'exploitation, le niveau de vibration sera similaire au niveau actuel.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?<br/>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le projet n'engendre pas et n'est pas concerné par des émissions lumineuses.</p>  |
| <b>Emissions</b> | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>   | <p>En phase de chantier, les engins de travaux pourront être source de polluants.<br/>En phase d'exploitation, les rejets dans l'air ne seront pas plus importants qu'actuellement.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?<br/>Si oui, dans quel milieu ?</p>                         | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>   | <p>L'imperméabilisation de nouvelles surfaces (+ 3 800m<sup>2</sup>) engendre une hausse des rejets des eaux pluviales. En y ajoutant les surfaces déjà imperméabilisées, la gestion des eaux pluviales sera conforme au PLU de Louviers. En effet, le rejet autorisé est de 10L par seconde par hectare imperméabilisé pour une pluie centennale.<br/>Par ailleurs, il n'y aura pas d'infiltration, mais uniquement une rétention de 459m<sup>3</sup> en éléments type Qbic avec rejet au réseau public limité à 14,50 l/s.</p> |
|                  | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>  | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>   |  |
|                  | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                 | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>   |  |

|   |  |                          |                                     |  |
|---|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | D'après les données disponibles sur l'Atlas des Patrimoines, une zone de présomption de prescription archéologique est recensée sur la commune de Louviers, au niveau des monuments historiques situés à l'est du projet. Cette zone se trouve à 600 m des futurs aménagements. Au niveau de la zone du projet, le contexte urbain et l'occupation du sol limitent la découverte de vestiges archéologiques. Si tel est le cas, le maître d'ouvrage déclarera toute découverte aux services de la DRAC et prendra les précautions nécessaires. |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les aménagements prévus n'engendreront aucune modification sur les activités humaines existantes. Depuis 2016, un emplacement a été réservé dans le PLU de Louviers afin de créer le dit pôle d'échange. Ainsi, aucune modification n'est à prévoir.   |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

D'après les avis rendus sur projets de la MRAe Normandie, aucun autre projet existant ou approuvé n'est recensé à proximité de la zone d'étude. Ainsi, les potentielles incidences du projet identifiées précédemment ne seront pas cumulées avec d'autres projets.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### **7 Auto-évaluation (facultative)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des caractéristiques suivantes, nous estimons que le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale :

- le pôle d'échange s'inscrit dans la trame urbaine existante, ne modifiant donc pas le patrimoine, le paysage, l'usage des sols, les activités humaines... ;
- amélioration du trafic entre les différents modes de transports ;
- inscription du projet en emplacement réservé dans le PLU de Louviers ;
- amélioration du paysage grâce à l'esplanade et la végétalisation du site ;
- Impacts probablement inexistantes sur les sites Natura 2000 les plus proches, le patrimoine historique et le patrimoine naturel.

## **8. Annexes**

### **8.1 Annexes obligatoires**

| <b>Objet</b> |   |                          |
|--------------|---|--------------------------|
| <b>1</b>     | Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input type="checkbox"/> |
| <b>2</b>     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input type="checkbox"/> |
| <b>3</b>     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le <u>paysage lointain</u> ;  | <input type="checkbox"/> |
| <b>4</b>     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un <u>projet de tracé ou une enveloppe de tracé</u> ;   | <input type="checkbox"/> |
| <b>5</b>     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| <b>6</b>     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

- Cartographie du patrimoine naturel : Partie 5
- Cartographie des monuments historiques : Partie 5
- Cartographie du PPRN "Eure aval": Partie 5
- Plan de gestion des eaux pluviales : Partie 6.1

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LOUVIERS

le.

29 janvier 2020

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus